KEYTRADE BANK

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Crelan

Index

Chiffres clés	3
Mot des présidents	4
Management & Organes d'administration et de Contrôle	6
Mission statement	9
Rapport de gestion sur l'exercice 2012	11
Bilan & comptes Keytrade Bank (BGAAP)	23
Comptes annuels consolidés (IFRS)	29

Chiffres-clés consolidés [1]

RATIOS	2012
Mc Donough ratio	15,4%
Cost income ratio	52,7%
Return on equity	19,9%
NPS [3]	44,0%

1 | Les chiffres consolidés sont exprimés en normes IFRS et reprennent les données de Keytrade Bank S.A., Keytrade Bank Luxembourg S.A. et RealLease S.A.

2 | Fonds propres réglementaires pour les exigences de solvabilité (Bâle II).

3 | Le Net Promoter® Score (NPS) mesure le pourcentage de clients prescripteurs et détracteurs d'une entreprise. L'entreprise pose cette simple question à ses clients (ou employés) : « recommanderiez-vous ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues? ». Les clients attribuent en réponse une note sur 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs qui sont enthousiasmés par la marque, ils en parlent, achètent plus et restent plus longtemps (9-10), les passifs (7-8) et les détracteurs qui critiquent abondamment la marque (6 et moins). Le NPS correspond au ratio « prescripteurs » moins « détracteurs ».

Mot des présidents

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis le début de la crise financière, et pourtant, l'horizon économique reste sombre. Des acteurs mondiaux ont disparu de la scène et des fortunes sont parties en fumée. Plusieurs pays se trouvent encore au bord de la faillite et des régions entières subissent une profonde récession.

Dans ce contexte peu favorable, il n'est donc pas étonnant que les investisseurs mettent de l'eau dans leur vin et tournent le dos à la Bourse. Cette aversion générale au risque se traduit principalement par des dépôts historiquement élevés sur les comptes d'épargne populaires et considérés comme sûrs, et ce malgré le taux encore souvent symbolique que rapportent les produits de ce type. Les taux d'intérêt du marché particulièrement bas représentent en outre un défi de taille pour les banques qui voient de ce fait leur marge d'intérêt se réduire fortement.

Comme ce fut le cas pour toutes les institutions financières, les revenus issus de l'activité boursière et la marge d'intérêt de Keytrade Bank ont subi de fortes pressions. Le fait que notre bénéfice net global ait néanmoins augmenté de 88 % s'explique par les résultats positifs qu'a fourni notre politique d'investissement prudente durant la crise financière : il n'a finalement pas été nécessaire de recourir à diverses provisions que nous avions constituées ces dernières années par mesure de prudence. Dans le climat d'incertitude actuel, nous poursuivons sans délai cette politique de prudence.

D'un point de vue commercial, 2012 fut une excellente année qui nous a permis d'accueillir pas moins de 16.000 nouveaux clients. Dans les circonstances économiques défavorables que nous connaissons aujourd'hui, on peut considérer qu'il s'agit d'un excellent résultat et c'est aussi la meilleure preuve du succès et de la force d'attraction de notre modèle d'entreprise.

Outre la situation économique difficile, le paysage concurrentiel pose aussi de plus en plus de défis. Quelques nouvelles banques en ligne ont fait leur apparition sur le marché belge et la majorité des banques traditionnelles travaillent d'arrache-pied à leur stratégie en ligne, préparant de ce fait l'apparition de concurrents redoutables.

"Dans cet environnement en pleine mutation, nous allons poursuivre sans relâche notre recette réussie basée sur l'innovation, la transparence, la compétence et la performance. En aspirant en permanence à une expérience client extraordinaire, nous positionnerons plus que jamais Keytrade Bank comme la « preferred bank for self-directed people »"

Dans cet environnement en pleine mutation, nous allons poursuivre sans relâche notre recette réussie basée sur l'innovation, la transparence, la compétence et la performance. En aspirant en permanence à une expérience client extraordinaire, nous positionnerons plus que jamais Keytrade Bank comme la « preferred bank for self-directed people ».

Plusieurs projets innovants ont vu le jour en 2012 et seront également développés dans les prochaines années. **Dans le cadre de notre stratégie cross-channel, nous mettrons un accent particulier sur la banque mobile.** En novembre 2012, nous avons lancé avec succès la première application iPad en Belgique, qui réunit tant le trading que le banking. Cette application a déjà été téléchargée plus de 10 000 fois et, dans l'AppStore, les utilisateurs lui ont attribué un excellent score de 4,7 sur 5. En 2013, l'application mobile de Keytrade Bank sera également disponible sur les tablettes fonctionnant sur le système d'exploitation Android, ainsi que sur la plupart des smartphones. Keytrade Bank étendra en outre fortement son implication dans les réseaux sociaux de différentes manières et continuera à développer l'offre de produits et de services d'investissement, et ce tant en Belgique, au Luxembourg et en Suisse qu'aux Pays-Bas.

En tant qu'entité indépendante au sein du groupe Crelan, nous profitons du meilleur des deux mondes : la solidité financière et l'expertise d'un actionnaire coopératif fort et la flexibilité d'une entreprise jeune, dynamique et innovante. Nous sommes également convaincus que nous disposons d'atouts considérables pour l'avenir, qui nous permettrons de maintenir notre avantage concurrentiel et de le partager encore davantage avec nos clients.

Au nom du Conseil d'administration, nous tenons à remercier nos 130 collaborateurs pour leur engagement exceptionnel dans le cadre de la réalisation de nos objectifs ambitieux.

Thierry Ternier

Président Comité de Direction

Luc Versele

Président Conseil d'Administration

Management & Organes d'administration et de Contrôle

Comité de direction

Thierry Ternier, *Président*

Président du Comité de Direction, Administrateur Délégué, en charge des fonctions commerciales et financières de Keytrade Bank depuis janvier 2007. Chief Executive Officer de Keytrade Bank.

Né à Furnes en 1965, Thierry Ternier a un diplôme d'Ingénieur Commercial de l'Université de Gand ainsi qu'un 'master in accountancy' de l'école supérieure Vlekho à Bruxelles. Il est père de deux enfants. Il débute sa carrière en tant que gestionnaire du portefeuille titres d'Unilever. En 1991, il rejoint le groupe d'assurance Group JOSI en tant qu'ALM et directeur des investissements.

En 1993, il devient Chief Financial Officer et membre du Comité de Direction de RealBank, anciennement Banque Commerciale de Bruxelles. Depuis la fusion de Keytrade avec RealBank en 2002, il est Administrateur Délégué de Keytrade Bank.

Avec l'arrivée du Crédit Agricole en tant qu'actionnaire majoritaire, Thierry Ternier est aujourd'hui Président du Comité de Direction et Chief Executive Officer de la Banque.

Patrick Boulin

Membre du Comité de Direction, Administrateur de Keytrade Bank depuis l'acquisition de la société par le groupe Crédit Agricole. Administrateur-Directeur de Keytrade Bank, en charge des Ressources humaines, de la Gestion des Risques et de la Comptabilité.

Né à Binche en 1958, Patrick Boulin est Licencié en Droit de l'Université Catholique de Louvain et possède une maîtrise en Gestion fiscale de l'école de commerce Solvay.

Père de 2 enfants, ce juriste débute sa carrière en tant que journaliste en presse écrite et audiovisuelle. Il complète successivement son expérience au sein de différents cabinets ministériels et dans le secteur privé.

En 1989, il entre au Crédit Agricole Belgique et occupera la fonction de Secrétaire Général pendant plus de quinze ans, prenant en charge la Communication, la Stratégie et les Acquisitions du groupe jusqu'à sa nomination au sein de Keytrade Bank. Patrick Boulin a d'ailleurs été au sein du Crédit Agricole le maître d'orchestre de l'OPA réussie de Keytrade par le groupe à l'automne 2005.

Marie-Ange Marx

Membre du Comité de Direction, Administrateur Délégué, responsable des fonctions opérationnelles de Keytrade Bank depuis janvier 2007 (Chief Operating Officer).

Mariée et mère de 2 enfants, Marie-Ange Marx est née à Maastricht en 1969. Elle étudie en Belgique et obtient une Licence en Droit à la Vrije Universiteit Brussel (VUB). Elle complète ses connaissances par un « Master in European Community Law (LLM) » au Collège de l'Europe à Bruges.

Marie-Ange Marx débute sa carrière en tant qu'avocate chez De Backer & Associés et est alors membre du barreau de Bruxelles. En 1999, elle est débauchée par les fondateurs de Keytrade pour assurer le développement et la direction de Keytrade Luxembourg S.A. Elle revient dès 2003 à la maison mère et assurera les fonctions de Compliance Officer jusqu'à sa nouvelle nomination en tant que Chief Operating Officer début 2007.

College des commissaires

DELOITTE Réviseur d'Entreprises représenté par Philip Maeyaert

KPMG Réviseur d'Entreprises représenté par Eric Clink

Comité d'audit

Eric de Keuleneer, *Président*

Fernand George

Patrick Lewahert

Comité de rémunération

Eric de Keuleneer, *Président*

Luc Versele

Fernand George

Conseil d'administration

Président

Luc Versele, *Président du Comité de Direction de la SA CRELAN*

Vice-Présidents

Jean-Pierre Dubois, *Président du Conseil d'Administration d'Agricaisse*

Thierry Aubertin, *Directeur Général du Crédit Agricole du Nord Est*

Administrateurs

Fernand George, *Président de la Fédération des Caisses belges du Crédit Agricole*

Yvan Hayez, *Vice-président du Conseil d'Administration d'Agricaisse*

Patrick Lewahert, *Membre du Comité de Direction de la CRELAN*

François Macé, *Directeur Général du Crédit Agricole Nord de France*

François Pinchon, *Division International Retail Banking Crédit Agricole SA France*

Eric de Keuleneer, *Indépendant*

Président du Comité de Direction

Thierry Ternier

Membre du Comité de Direction

Patrick Boulin

Membre du Comité de Direction

Marie-Ange Marx

“

Nous voulons être la banque préférée des personnes autonomes

”

Mission statement

Au niveau du Groupe, la mission est d'être l'alternative aux grandes banques belges, au travers de l'offre, via les entités du Groupe, d'une gamme complète de produits et services financiers bancaires et d'assurances. Depuis sa reprise par la SA CRELAN, Keytrade Bank a amorcé un virage stratégique. Keytrade Bank se profile désormais sur deux métiers en ligne, non seulement le courtage en instruments financiers, d'une part qui est l'activité historique, mais aussi la distribution de produits bancaires. Keytrade Bank s'inscrit ainsi parfaitement dans la ligne de la mission de Groupe en proposant des services bancaires et d'investissement via un canal de distribution alternatif à la banque classique. Keytrade Bank doit poursuivre son positionnement de leader des services financiers (au sens large) en ligne, au travers de son concept de vente unique sur ce marché, non seulement en Belgique mais aussi à l'étranger.

Le « Mission Statement » de Keytrade Bank peut être formulé comme ceci : « Nous concevons et mettons à disposition des moyens innovants, séduisants et simples à utiliser permettant aux clients et prospects de prendre à n'importe quel moment le contrôle de leurs affaires financières, d'en retirer maximum de rendement au coût le plus faible possible et en leur donnant la possibilité d'interagir avec des professionnels quand cela leur convient. Nous voulons être la banque préférée des personnes autonomes. »

Plus de 16.000 nouveaux clients ont rejoint le giron de Keytrade Bank, soit une progression purement organique de 11%

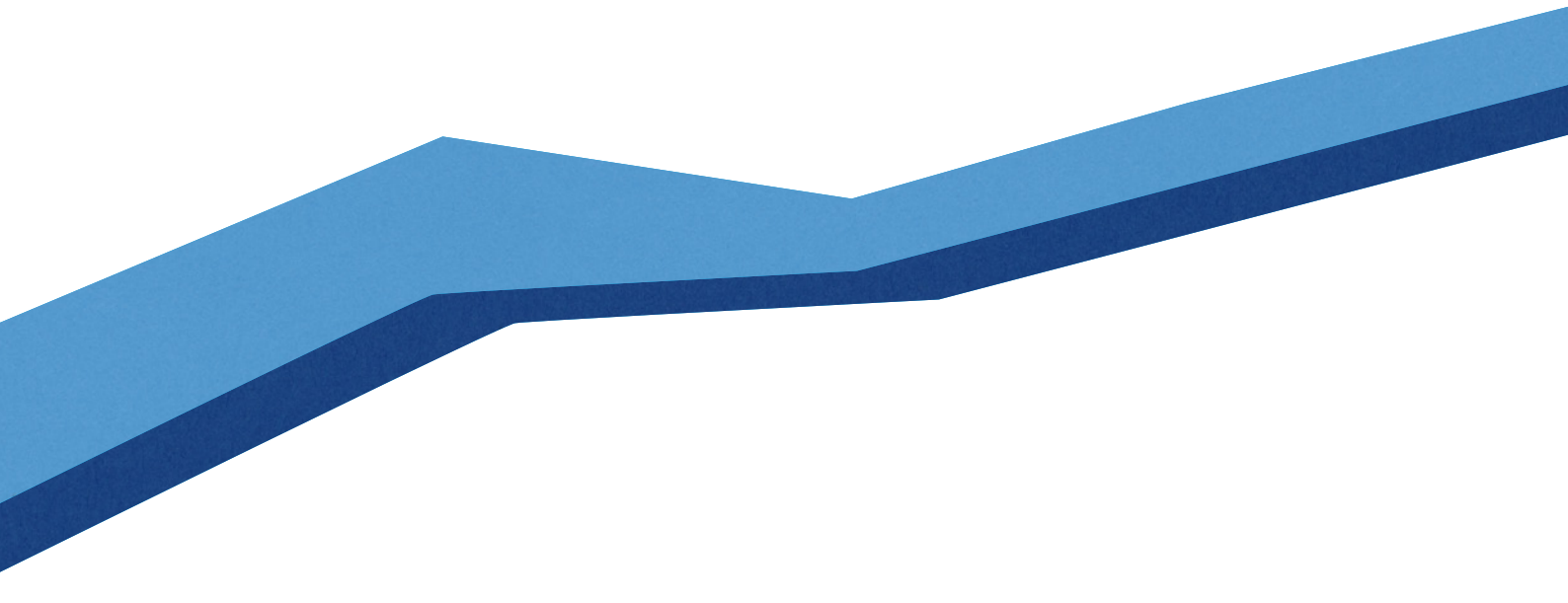

Rapport de gestion sur l'exercice 2012

Dans un contexte ardu marqué par une glissade des taux, des marchés boursiers anémiés et une pression fiscale à son zénith, Keytrade Bank a pu maintenir en 2012 le cap de la croissance tout azimut.

En effet, plus de 16.000 nouveaux clients ont rejoint le giron de Keytrade Bank, ce qui porte le total à 166.771 clients soit une progression purement organique de 11%. Les dépôts des clients ont connu une croissance de 10% pour atteindre € 2,31 milliards. Le total des avoirs des clients sous administration s'élève à fin décembre 2012 à € 6,08 milliards, soit également une progression de 11%. Non seulement, d'une manière générale, Keytrade Bank offre les meilleurs tarifs et taux, mais se distingue également par sa politique de transparence et la qualité de son service en ligne.

Le résultat net consolidé (normes IFRS) a progressé de 89% pour atteindre 16,91 millions.

Cette croissance témoigne de la robustesse du modèle d'entreprise de Keytrade Bank axé à la fois sur l'investissement et la banque en ligne. Keytrade Bank se retrouve ainsi bien positionné pour poursuivre son développement, fort de sa clientèle de plus en plus nombreuse. Filiale à 100% de CRELAN, Keytrade Bank se profile comme un supermarché financier en ligne offrant aux particuliers une solution complète de produits performants d'épargne et de placement, ainsi qu'un service bancaire, alliant les prix les moins chers et efficience opérationnelle en Belgique et à l'étranger. En mettant l'accent sur l'innovation et l'efficacité pour ses clients, Keytrade Bank veut être la banque préférée des personnes autonomes.

La banque regrette cependant d'être accablée en Belgique par une pression fiscale devenue insupportable : une pression fiscale de 50% des revenus affecte profondément les conditions de concurrence avec d'autres établissements opérant en Belgique sous un régime plus favorable.

Activité commerciale

Keytrade Bank a, de nouveau, connu une année de forte croissance commerciale. Plus de 16.000 nouveaux clients ont ouvert un compte cette année. Fin décembre 2012, Keytrade Bank compte désormais 166.771 clients (+11% par rapport au 31 décembre 2011), dont 159.037 en Belgique. Les dépôts des clients ont progressé de 10% en 2012 pour atteindre 2,3 milliards. Les avoirs totaux des clients s'élèvent à fin décembre 2012 à 6,1 milliards, titres et espèces confondus.

Il s'agit également d'une belle progression de 10% par rapport à fin décembre 2011. L'investisseur particulier n'a pas encore retrouvé le chemin de la bourse mais l'année 2013 devrait témoigner d'un retour en grâce des bourses.

Keytrade Bank a particulièrement innové en 2012 en proposant une application pour iPad immédiatement plébiscitée par la communauté des investisseurs belge.

KeyKash, un système de paiement par Smartphone utilisant la technologie de « communication en champ proche (NFC) » a également été lancé. Ces deux applications témoignent de la volonté de Keytrade Bank de proposer à ses clients des solutions conviviales, mobiles et innovantes pour leur gestion financière et bancaire.

Keytrade Bank n'a pas attendu l'intervention des autorités de surveillance pour, fidèle à sa réputation de transparence, permettre à ses clients de voir à tout moment la simulation du rendement annuel de leur livret épargne en temps réel.

Fidèle à son « mission statement », Keytrade Bank, filiale à 100% du CRELAN, renforce son leadership comme supermarché financier en ligne, dans lequel le client peut accomplir, en toute transparence, son shopping financier et à moindre coût.

Synergies avec la maison mère

Plusieurs synergies unissent Keytrade Bank à son actionnaire, CRELAN. C'est dans ce cadre que Keytrade Bank, grâce à son intense activité de collecte d'épargne contribue à la liquidité et au financement du groupe, ce qui dans la perspective de Bâle III et des nouvelles exigences de liquidités est un atout indéniable.

La sous-traitance de la gestion financière à la société mère, CRELAN, s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large de politique financière du groupe Crédit Agricole. La définition de la politique financière, ainsi que la gestion ALM, restent du ressort de la banque.

Le suivi des grands projets bancaires et financiers comme SEPA, MIFID, Bâle III font l'objet d'une approche concertée au sein du groupe Crédit Agricole.

La fonction d'audit interne est assurée par l'audit du CRELAN (Belgique).

Des échanges réguliers ont lieu au niveau du suivi des risques et de la veille compliance.

Gouvernance d'entreprise

Dans le cadre de ses activités et outre son rôle de définition de la stratégie générale et de contrôle de la gestion effectuée par le Comité de Direction, le Conseil d'Administration a, notamment, au cours de l'exercice sous revue :

- établi les comptes annuels de l'exercice 2011 ;
- suivi l'évolution des résultats financiers, ainsi l'évolution par rapport au plan budgétaire de l'année en cours ;
- fixé le plan budgétaire de l'année 2013 ;
- discuté le rapport des travaux du Comité d'Audit ;
- procédé à l'évaluation de la politique d'intégrité menée par la banque, et jugé que celle-ci est adéquate et permet de gérer efficacement les risques de non-conformité et de réputation ;
- mis à jour le mémorandum de bonne gouvernance ;
- approuvé la mise à jour des principes et règles de gestion financière de la banque,
- surveillé de près la position de la banque face aux différentes catégories de risques et a apporté une attention particulière à limiter au strict minimum l'exposition à la dette souveraine des pays affectés par la crise de la Zone Euro.

La banque dispose d'un Comité d'Audit présidé par M. Eric de Keuleneer, administrateur indépendant et jouissant d'une expertise reconnue dans le domaine financier.

En sa séance du 19 mars 2012, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission d'Alain Diéval et a désigné, dans le respect des règles du Mémorandum de bonne gouvernance, Luc Versele en tant que Président du Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration remercie Alain Diéval pour sa contribution aux travaux de l'assemblée.

L'Assemblée générale du 23 avril 2012 a décidé de confirmer la nomination comme administrateur de François Pinchon pour achever le mandat de Philippe de Cibeins, démissionnaire, courant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017 et de François Macé pour achever le mandat de Alain Diéval, démissionnaire, courant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017.

La même Assemblée générale a par ailleurs décidé de renouveler, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2015, le mandat de commissaire de KPMG Reviseurs d'entreprises représenté par Pierre Berger et fixer la rémunération du collège des Commissaires.

Comme chaque année, le Conseil d'Administration a, notamment, procédé :
- à la mise en conformité des principes de bonne gouvernance,
- à l'évaluation de la fonction compliance, à la mise à jour de la politique d'investissement,
- à l'approbation du plan financier et du budget de l'exercice 2013

Le Conseil d'Administration a également pris connaissance du rapport de la Direction effective sur l'évaluation du contrôle interne.

Lors de sa réunion du 14 septembre 2012, le Conseil d'Administration pris acte du fait que :
- la société Deloitte Reviseurs d'entreprises a décidé de remplacer Bernard Demeulemeester par Philip Maeyaert, réviseur d'entreprise en tant que représentant légal du Commissaire ;
- la société KPMG Reviseurs d'entreprises a décidé de remplacer Pierre Berger par Eric Clinck, réviseur d'entreprise en tant que représentant légal du Commissaire.

Un Comité Exécutif a été institué reprenant les membres du Comité de Direction, auxquels s'ajoutent les Directeurs des départements commercial et informatique dans le but d'obtenir une meilleure coordination dans les développements et les projets business.

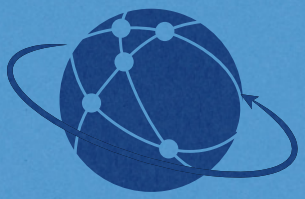

Développement international

Keytrade Bank est présent en Belgique depuis 1998, au Luxembourg depuis 1999, en Suisse depuis 2009 et aux Pays-Bas depuis 2012. Les quatre entités disposent d'une licence bancaire.

Keytrade Bank Luxembourg offre désormais un compte d'épargne qui offre les meilleures conditions du marché. L'offre en obligations a également été enrichie. L'activité de banque dépositaire pour les produits d'assurance a été mise en place en 2012. Keytrade Bank Luxembourg a atteint un résultat record en 2012. La place financière de Luxembourg reste attractive pour les investisseurs grâce à la fiabilité et la prévisibilité de son cadre légal et fiscal.

La succursale suisse de Keytrade Bank, active depuis 2009, a modifié sa dénomination en Strateo (www.strateo.ch) suite à l'issue d'un litige avec une compagnie suisse relatif à l'usage de la dénomination sociale. La nouvelle dénomination a bien été accueillie par la clientèle.

Strateo a connu en 2012 une belle croissance, tant sur le plan du nombre de clients que de ses résultats financiers. Par ailleurs, Strateo s'est illustré en développant une solution performante et transparente pour les gestionnaires de fortune de la place financière helvétique.

Après une période d'intense préparation, Keytrade Bank Nederland a effectué, le 18 juillet 2012, son entrée officielle sur le marché néerlandais. www.keytradebank.nl offre une large gamme de produits de placements auxquels s'ajoute un compte d'épargne. Keytrade Bank Nederland est maintenant prêt pour aborder en 2013 le marché hollandais de l'investissement en ligne.

Règles d'évaluation

Il n'y a pas eu de modification des règles d'évaluation lors de l'exercice 2012.

Politique de gestion des risques [4]

Organisation interne

Keytrade Bank dispose d'un département « Risk Management » chargé du suivi des risques relatifs à son activité. Ce département a pour objet de rassembler l'information pertinente et de surveiller les différents risques auxquelles la banque est exposée et conseille la Direction en formulant des propositions d'action dans le domaine de la maîtrise des risques.

La banque a mis en place un Comité de Gestion financière qui suit spécifiquement les risques liés à l'activité financière et qui informe le Comité de Direction des actions à prendre et des opportunités dont elle pourrait faire usage.

Parallèlement, un Comité des Risques analyse et informe le Comité de Direction des matières relatives à l'organisation tant d'un point de vue opérationnel que d'un point de vue informatique.

La banque possède également un Comité Crédit dont l'objectif est d'accorder et de suivre les crédits octroyés aux clients.

La fonction d'audit interne de Keytrade Bank, dont le statut est réglé dans la Charte de l'Audit, a été confiée à la Direction Audit interne de CRELAN. Cette délégation ne porte pas préjudice à la responsabilité du Conseil d'administration de Keytrade Bank en la matière. La fonction de contrôle indépendante que constitue l'audit demeure toutefois effective au sein de Keytrade Bank, par le biais de son Comité d'Audit, auquel le reporting complet des activités d'audit est régulièrement transmis.

Risque de taux

Le risque de taux est un élément de risque important auquel la banque est confrontée eu égard à son activité bancaire. Le Conseil d'Administration a fixé des limites strictes en ce qui concerne le remploi des fonds confiés à l'établissement. Le département des risques informe le Comité de Gestion Financière et le Comité de Direction de l'exposition de la banque aux variations de taux du marché d'une part, et de l'impact sur le résultat d'autre part.

Sensibilité patrimoniale

L'analyse de la sensibilité des fonds propres en IFRS est réalisée suivant la méthode des « discounted cash flows » par laquelle les flux liés aux instruments financiers sont actualisés à l'aide de courbes swap à la date de clôture. Cette analyse porte essentiellement sur le portefeuille-titres « disponibles à la vente », qui est comptabilisé en IFRS à la valeur de marché, avec des changements de valeur de marché repris dans les fonds propres.

Les scenarii sont appliqués dans toutes les devises de manière concomitante, ce qui représente les situations les plus contraignantes (note : la banque possède uniquement des expositions en EUR et USD pour le risque de taux à la date de clôture). Ces scenarii testés consistent en des « parallel shifts » à savoir, des variations des taux de 1%, 2% et 3% parallèles tant positifs que négatifs sur toutes les échéances

Les résultats de l'analyse au 31 décembre 2011 figurent dans les comptes annuels 2012 IFRS. Dans le contexte de l'environnement économique et financier incertain, le Conseil d'Administration a opté pour une politique de grande prudence au niveau des remplois. Les investissements dans le portefeuille financier ont été limités.

Il en est résulté un raccourcissement de la duration de nos investissements et donc une diminution de la sensibilité au risque de taux.

Sensibilité du résultat

L'analyse de la sensibilité du résultat est réalisée sur base des taux actuariels captés et de l'échéance associée à chacune des lignes, avec des hypothèses de répercussion des variations de taux testés pour le coût des passifs non échéancés. Il ne s'agit pas de réaliser une projection des revenus nets d'intérêts mais d'identifier comment les conditions de marché pourraient modifier le niveau du résultat à volume constant; ici également, l'activité de commissionnement n'est pas incluse dans le cadre de l'analyse.

4 | Les chiffres cités sous le chapitre « Politique et gestion des risques » sont des chiffres consolidés dans le référentiel comptable IFRS.

Les scenarii sont appliqués dans toutes les devises de manière concomitante, ce qui représente les situations les plus contraignantes.

Les résultats de l'analyse au 31 décembre 2011 figurent dans les comptes 2012 IFRS. On y note une baisse de sensibilité qui s'explique également par les mesures de prudence quant aux remplois décidées par le Conseil d'Administration.

Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en la perte potentielle à laquelle la banque pourrait être confrontée suite au défaut d'une contrepartie. Le risque lié aux obligations en portefeuille est suivi sur base de la qualité des émetteurs.

Des maxima de concentrations sont définis par le Comité de Direction individuellement pour chaque contrepartie et avalisés par le Conseil d'Administration; des maxima de concentration sont définis de manière générale (sauf exception autorisée) en ce qui concerne les crédits aux particuliers. Ces limites sont suivies en permanence et font l'objet d'un rapport au Comité de Gestion Financière tous les mois.

Portefeuille de titres disponibles à la vente

Le portefeuille obligataire d'un montant de € 1.701 millions est constitué pour 94% de titres bénéficiant d'un rating d'au moins A. Les titres avec un rating inférieur représentent un peu moins de 6%. Les postes sans rating concernent des sociétés basées en Belgique envers lesquelles la banque a investi et dont la banque possède de bonnes connaissances en interne pour justifier la qualité de l'investissement. Il s'agit par ailleurs d'un montant extrêmement limité (0,2% du total du portefeuille).

Malgré la croissance des dépôts par rapport à l'année précédente, le portefeuille n'a pas suivi la même tendance. Au contraire, le niveau du portefeuille financier de Keytrade Bank s'est légèrement contracté (-5%).

Cette diminution du niveau du portefeuille est à remettre dans le contexte économique et financier. L'année 2012 a été caractérisée par la crise des dettes gouvernementales. Le sort de la Grèce au sein de la zone Euro est plus qu'incertain. De même, les spreads sur les états Espagnols et italiens n'ont cessé de croître. Cet environnement de crise a également eu des répercussions sur le secteur bancaire où là aussi les spreads sont restés élevés. Dans ce climat d'incertitude, Keytrade Bank a opté pour une stratégie de grande prudence dans ses investissements.

Quant à la structure du portefeuille, celui-ci est investi auprès d'émetteurs de la zone A de l'OCDE, et plus spécifiquement, au sein de l'Union Européenne et de l'Amérique du Nord (hormis le Mexique).

Portefeuille de crédits

L'encours des Prêts et Créances se chiffre à € 430,4 millions à fin 2012. Le portefeuille de crédits comprend essentiellement les dépôts auprès d'autres établissements de crédit. L'activité d'octroi de crédit aux entreprises et aux particuliers est très limitée (moins de € 50 millions).

La banque replace ses liquidités auprès d'organismes financiers de premier plan des places belges et luxembourgeoises dont le rating est de niveau AA, en tenant compte des marges disponibles vis-à-vis des maxima de concentration fixés dans les principes et règles de gestion financière, et compte tenu des investissements consentis dans le cadre du portefeuille de titres disponibles à la vente.

"Dans un contexte ardu marqué par une glissade des taux, des marchés boursiers anémiés et une pression fiscale à son zénith, Keytrade Bank a pu maintenir en 2012 le cap de la croissance tout azimut."

La banque investit régulièrement pour renforcer davantage la sécurité de ses systèmes.

Les crédits envers les institutions autres que financières sont principalement liés aux opérations boursières en cours de liquidation.

Les crédits aux entreprises commerciales sont principalement des contrats de location-financement qui sont octroyés, par la filiale de leasing Reallease, à des petites et moyennes entreprises pour le financement de véhicules de tourisme. Reallease respecte un maximum de concentration de 250.000 EUR sur chaque client (sauf exception autorisée par le Conseil d'Administration) et possède une mainmise sur le véhicule financé. Reallease fait très régulièrement appel à des premiers loyers élevés de manière à réduire l'encours et afin de s'assurer que le montant ouvert est correctement couvert par la valeur marchande du bien financé.

Les crédits aux particuliers sont principalement des lignes de débit octroyées sur les comptes courants, ainsi que des lignes de crédit octroyées pour l'activité boursière de ses clients. Concernant ces dernières, la banque exige des garanties sous forme de titres dont la valeur de marché doit en permanence être supérieure à la ligne tirée (lorsque les garanties diminuent sous les 130% de la ligne tirée, la banque a le droit de liquider les titres pour apurer la dette du client).

Risque de liquidité

Pour couvrir le risque de liquidité, la banque conserve un poste interbancaire suffisant pour assurer ses obligations à court terme. La banque s'est également dotée de limites de minima de liquidité à respecter par bande de maturité à court terme, dont le suivi est permanent, de manière à assurer une disponibilité suffisante des fonds. Elle peut par ailleurs compter sur la capacité à exploiter son portefeuille disponible à la vente au travers de « repo's » ou via vente. La banque n'a cependant jamais eu à recourir à ces moyens pour assurer sa liquidité. La position de liquidité de la banque peut être considérée comme excellente.

Risque de change

Le risque de change consiste en la variation de valeur de positions en devise de la banque suite à une modification des cours de change des différentes devises. La banque a pour objectif de ne pas conserver de position nette de change. Le contrôle est réalisé quotidiennement et les ajustements nécessaires sont exécutés chaque jour au comptant. Le Comité de Gestion Financière et le Comité de Direction sont informés de l'évolution des positions de change résiduelles.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte qui pourrait résulter du caractère mal adapté des procédures, de l'action de personne, de problèmes de systèmes ou encore, d'événements externes indépendants de l'Institution.

Le Comité des Risques suit ces risques, analyse leur potentialité et identifie les actions éventuelles à prendre.

La banque a élaboré un « Business Continuity Plan » (BCP) qui vise à faire face aux situations de catastrophe mais également aux problèmes moins critiques auxquels la banque pourrait être confrontée.

Depuis 2010, des contrats prévoyant à la fois la mise à disposition d'un nouveau site de continuité des opérations en cas de panne ou sinistre majeurs, ainsi que la mise en service d'une salle informatique de back up avec réplication synchrone des données, ont été conclus avec deux firmes extérieures spécialisées.

Risque de réputation

Le risque de réputation survient lorsque le nom de l'institution est lié à un cas de fraude ou de blanchiment ou de toute opération non conforme aux lois en vigueur. Le Compliance Officer veille et suit l'ensemble des moyens de prévention mis en place par la banque. Il assure l'adéquation de ces moyens aux exigences légales en la matière.

La fonction de compliance fait l'objet d'une évaluation annuelle par le Conseil d'Administration.

Les cas de contentieux internes et externes et les cas de fraudes internes et externes sont suivis par le Compliance Officer.

Un outil automatisé de Transaction Monitoring est utilisé par la banque. Une cellule dédiée à cette fin est en place et suit quotidiennement les transactions de la clientèle.

Le personnel suit régulièrement des formations internes et externes relatives à la prévention de la fraude et du blanchiment.

Les systèmes de sécurité informatique utilisés correspondent aux meilleurs outils disponibles sur le marché et l'équipe informatique assure la mise à jour technologique sur ce plan. La banque investit régulièrement pour renforcer davantage la sécurité de ses systèmes.

Utilisation d'instruments financiers

Keytrade Bank ne détient aucun instrument financier à des fins de trading. La banque détient un seul instrument financier à des fins de couverture du risque d'intérêt, à savoir un swap de taux en couverture d'une obligation souveraine pour un nominal de € 10,0 millions.

« Dans un environnement économique et financier particulièrement difficile, aggravé encore par la pression fiscale accrue en Belgique et pénalisante pour les banques domestiques par rapport aux établissements étrangers, Keytrade Bank a pu, une nouvelle fois, tirer son épingle du jeu. »

Gestion du capital

La gestion du capital est un concept plus large que les capitaux propres présentés au bilan. Les objectifs de la banque en ce domaine sont les suivants :

- Respecter les exigences en capital définies par les organismes de contrôle
- Assurer la capacité de la banque à satisfaire les exigences de rentabilité des actionnaires et les avantages des autres « stakeholders »
- Maintenir une base de capital forte pour soutenir le développement de l'activité.

Le niveau de capital et l'utilisation du capital réglementaire sont contrôlés en permanence par la Direction de la banque, en utilisant des méthodes qui respectent les prescrits définis par le Comité de Bâle tels que mis en place par la Banque nationale de Belgique au travers de leurs contrôles. Les informations nécessaires sont rapportées trimestriellement au régulateur.

En décembre 2012, le capital social a été augmenté de € 10,0 millions par la maison-mère CRELAN. Cette mesure de renforcement des fonds propres s'inscrit dans le cadre du soutien de la politique de croissance de Keytrade Bank.

La banque a respecté toutes les exigences de capital auxquelles elle est soumise durant tout l'exercice.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2012, Keytrade Bank et ses filiales comptaient 130 employés. Exprimé en équivalents temps plein (ETP), l'effectif total, à fin 2012, s'élève à 126,30, soit une augmentation de 7,7%.

Au niveau du siège de Keytrade Bank, on comptait, à fin 2012, 101,50 ETP, soit une augmentation de 6,5%.

Bilan et compte de résultats de Keytrade Bank SA (Normes BGAAP)

Bilan

Le total du bilan de Keytrade Bank s'élève à fin 2012 à € 2.421,02 millions, ce qui représente une augmentation de 8,8%, tirée par la croissance des dépôts d'épargne.

Les dettes envers la clientèle (€ 2.244,40 millions) ont connu une progression de 9,2% en un an. Les dépôts d'épargne (€ 1.664,78 millions) ont ainsi progressé de 10,3%. Les dettes interbancaires (€ 40,74 millions) représentent moins de 2% du bilan.

Au niveau de l'actif, le portefeuille obligataire se monte à € 1.591,17 millions à fin 2012 et a ainsi connu une repli de 9,8%. Cette décroissance s'explique par la volonté du Conseil d'Administration d'adopter une position prudente au vu des incertitudes pesant sur les marchés financiers. L'exposition à la dette souveraine de pays dits PIIGS se résume à € 10 millions d'obligations émises par l'Etat italien. La banque ne détient pas d'actions pour son compte propre au sein de son portefeuille financier. Enfin, Keytrade Bank n'a pas de portefeuille de négociation (trading), ni d'activité spéculative.

Les créances interbancaires se chiffrent à € 740,86 millions, soit un doublement par rapport à fin décembre 2011, qui s'explique par le replacement de liquidités auprès de la Banque Nationale de Belgique. Le solde est constitué de dépôts auprès de l'actionnaire CRELAN dans le cadre de la politique de groupe.

Les fonds propres, y compris les dettes subordonnées éligibles à ce titre avec l'accord du régulateur et après affectation du résultat, ont progressé de 12,7% pour atteindre € 80,48 millions au 31 décembre 2012.

Compte de résultats

Les revenus d'intérêt ont diminué de 3,5% en 2012 en raison de la baisse de la marge d'intérêt tandis que les revenus de commission ont décliné de 24,7%, conséquence de la morosité des investisseurs.

Les frais généraux administratifs ont diminué de 3,5% en 2012, ce qui témoigne de la bonne maîtrise des coûts alors que les taxes bancaires, ont encore augmenté de 18,9% durant l'exercice.

Le bénéfice courant avant impôts de l'exercice 2012 s'élève à 17,93 millions, soit une diminution de 10% par rapport à l'année précédente.

En 2012, des moins-values à hauteur de € 0,25 millions ont été réalisées tandis que des réductions de valeur ont ainsi pu être reprises pour un montant de € 0,64 millions.

Après imputation des résultats exceptionnels et des impôts, le résultat net de Keytrade Bank s'élève à € 12,38 millions, ce qui représente une légère diminution de 3,1%, mais demeure un résultat honorable compte tenu du contexte économique et financier difficile et de la pression fiscale déraisonnablement accrue. Keytrade Bank a subi une imposition de 50% sur son revenu en 2012, un prélèvement difficilement supportable pour le développement de l'entreprise et qui, de surcroit, fausse les conditions de concurrence entre les établissements bancaires en Belgique en fonction de leur forme juridique.

Affectation du résultat de Keytrade Bank

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale de procéder à l'affectation du résultat suivante du bénéfice de l'exercice 2012 (en milliers €) :

- Bénéfice de l'exercice à affecter : 12.378
- Bénéfice reporté de l'exercice précédent : 13.323
- Affectation à la réserve légale : 1.000
- Bénéfice reporté à l'exercice suivant : 11.384
- Rémunération du capital (dividendes brut) : 13.317

Bilan et compte de résultats (normes IFRS) consolidés [5]

Bilan

Le total de l'actif bilantaire consolidé s'élève, à fin 2012, à € 2.565,71 millions, ce qui représente une augmentation de 12,9% par rapport à l'année précédente, ce qui reflète la croissance au passif des dépôts de la clientèle. Dans le contexte de l'environnement économique et financier incertain, le Conseil d'Administration a opté pour une politique de grande prudence au niveau des remplois. Les investissements dans le portefeuille financier ont été limités au profit de placement auprès de la Banque Nationale essentiellement. Ceci explique l'évolution des principaux postes de l'actif :

- Les « Actifs financiers disponibles à la vente » se chiffrent, à fin décembre 2012 à € 1.701,42 millions, soit une diminution de 4,6%. L'exposition à la dette souveraine de pays dits PIIGS se résume à € 10 millions d'obligations émises par l'Etat italien. La banque ne détient pas d'actions pour son compte propre au sein de son portefeuille financier. Enfin, Keytrade Bank n'a pas de portefeuille de négociation (trading).
- Les « Prêts et Créances », principalement constitués des placements interbancaires effectués essentiellement auprès de la maison-mère CRELAN et, pour le reste, des leasings octroyés par la filiale de leasing automobile Reallease s'élèvent, à fin 2012, à € 458,53 millions, soit une augmentation de 6,1%.
- Le poste « Caisse et Banques centrales » a été multiplié par huit pour atteindre € 395,99 millions.

A fin 2012, le total du passif s'élève à € 2.417,73 millions, ce qui représente une croissance de 10,0%, qui s'explique par le succès confirmé de la collecte d'épargne en ligne. Les dépôts autres que des établissements de crédit (€ 2.341,39 millions) ont augmenté de 11,1%.

Les dettes subordonnées restent à € 12,5 millions. Il s'agit d'un emprunt contracté auprès de la maison-mère, éligible au titre de fonds propres pour le respect des normes de solvabilité avec l'accord du régulateur.

Le total des fonds propres, y compris le bénéfice de l'année sous revue, s'élève à € 147,98 millions. Ce chiffre tient compte de la plus-value latente sur le portefeuille disponible à la vente et les dérivés aux fins de couverture d'un montant de € 54,81 millions. Cette plus-value latente s'explique par l'évolution des taux d'intérêt à la baisse durant l'année 2012.

Compte de résultats

Les revenus opérationnels (48,29 millions), à l'exclusion des plus ou moins-values réalisées, ont diminué de 8,7% en 2012 suite à la baisse des revenus de courtage et à des revenus d'intérêt stables.

Les charges opérationnelles (€ 24,77 millions) ont augmenté de 2,8%. Cette légère augmentation s'explique par la prise en charge de la nouvelle taxe bancaire (€ 3,97 millions). Sans cette taxe qui augmente encore de 18,7% en 2012, les charges opérationnelles auraient été stables. Les taxes bancaires ont été multipliées par plus de six en quatre années.

Le résultat opérationnel hors plus ou moins-values et corrections de valeur (€ 28,13 millions) a enregistré une baisse de 18,8%.

Le résultat 2012 n'est substantiellement pas impacté par des plus ou moins-values, le montant de celles-ci étant marginale (€ -0,25 millions). Le total des corrections de valeur - amortissements, provisions et dépréciations - est passé d'un montant de € 4,02 millions en 2011 à une reprise nette de € 1,94 millions en 2012. L'amélioration des conditions de marché a permis à la banque de céder des titres à un prix supérieur à la valeur dans les comptes.

Le résultat consolidé net de l'exercice 2012 s'élève à € 16,91 millions (après les intérêts de tiers), à fin 2011, ce qui représente un quasi doublement par rapport au résultat de l'exercice précédent (+88,6%). Cette amélioration sensible du résultat, malgré le poids aggravé de la taxation bancaire, est due à d'une part la bonne maîtrise des frais généraux et à l'absence de réductions de valeur et de moins-values qui avaient fortement grevé le résultat de l'exercice 2011.

5 | Les sociétés reprises dans la consolidation Keytrade sont Keytrade Bank SA (établissement de crédit belge), Keytrade Bank Luxembourg SA (banque luxembourgeoise), et Reallease SA (société belge de leasing).

Fonds propres consolidés et solvabilité

Au 31 décembre 2012, les fonds propres utiles, au sens des exigences prudentielles de Bâle II, s'élèvent à € 87,17 millions, dont 74,67 millions de fonds propres tier one. Par rapport à une exigence de 8% de ratio McDonough, le surplus de fonds propres est de € 42,00 millions. Le ratio McDonough s'élève à 15,44% au 31 décembre 2012. Le ratio Tier One est de 13,23%.

Le coefficient général de solvabilité se monte à 152% par rapport à la norme imposée de 100%.

Ratios

Le cost income ratio (hors plus ou moins-value) s'établit pour l'exercice 2012 à 52,7%, ce qui situe Keytrade Bank parmi dans le top du secteur. Sans les taxes bancaires, le ratio serait de 44,5%.

Le ratio de rentabilité sur fonds propres (fonds propres moyens en normes IFRS, à l'exclusion des plus ou moins-values latentes sur les actifs et du résultat de l'exercice) s'élève à 19,9% pour 2012.

Evénements subséquents

Aucun élément significatif n'est intervenu après la clôture.

Décharge

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale de voter la décharge aux administrateurs et aux commissaires.

Conclusions

Dans un environnement économique et financier particulièrement difficile, aggravé encore par la pression fiscale accrue en Belgique et pénalisante pour les banques domestiques par rapport aux établissements étrangers, Keytrade Bank a pu, une nouvelle fois, tirer son épingle du jeu. Le modèle économique de la banque en ligne a montré toute sa résilience.

Keytrade Bank a pu profiter du changement comportemental du consommateur bancaire, qui, plongé dans les affres de la crise financière, a découvert les avantages que pouvait lui procurer une institution solide et efficiente comme Keytrade Bank.

Ces atouts et l'adossement à sa maison-mère CRELAN continueront à soutenir la poursuite de la croissance de la banque dans le futur.

Keytrade Bank compte également répéter son business model en dehors de ses frontières et poursuivre sa croissance à l'étranger.

Le Conseil adresse ses remerciements aux clients pour leur fidélité à la marque Keytrade et aux collaborateurs pour leur contribution à la réussite de l'exercice 2012.

Bruxelles, le 15 mars 2013

Le Conseil d'Administration

“Le modèle économique de la banque en ligne a montré toute sa résilience ”

Keytrade Bank (BGAAP)
Bilan & comptes [6]

BILAN APRÈS REPARTITION		(€ 000)	
	ACTIF	2012	2011
I.	Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	131	121
II.	Effets publics admissibles au refinancement auprès	0	0
III.	Créances sur les établissements de crédit	740.257	360.380
	A. A vue	64.976	50.964
	B. Autres créances (à terme ou à préavis)	675.281	309.416
IV.	Créances sur la clientèle	48.103	62.225
V.	Obligations et autres titres à revenu fixe	1.591.169	1.763.976
	A. D'émetteurs publics	958.110	1.104.099
	B. D'autres émetteurs	633.059	659.877
VI.	Actions, parts et autres titres à revenu variable	0	0
VII.	Immobilisations financières	3.621	3.659
	A. Participations dans des entreprises liées	3.614	3.652
	B. Participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
	C. Autres actions et parts constituant des immobilisations financières	7	7
	D. Créances subordonnées sur des entreprises liées et sur d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
VIII.	Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	1.560	929
IX.	Immobilisations corporelles	2.251	2.211
X.	Actions propres	0	0
XI.	Autres actifs	3.719	2.064
XII.	Comptes de régularisation	30.212	29.580
	TOTAL DE L'ACTIF	2.421.023	2.225.145

6 | Présentation abrégée en normes belges des comptes de l'année 2012. Les comptes annuels complets, ainsi que l'attestation des réviseurs sont disponibles sur simple demande à info@keytradebank.com

BILAN APRÈS REPARTITION		(€ 000)	
PASSIF		2012	2011
	FONDS DE TIERS	2.353.046	2.166.229
I.	Dettes envers des établissements de crédit	40.744	74.412
	A. A vue	27.607	61.129
	B. Dettes résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0	0
	C. Autres dettes à terme ou à préavis	13.137	13.283
II.	Dettes envers la clientèle	2.244.400	2.056.094
	A. Dépôts d'épargne	1.664.781	1.509.800
	B. Autres dettes	579.619	546.294
	1. A vue	498.817	466.039
	2. A terme ou à préavis	80.802	80.255
	3. Résultant de mobilisation par réescompte d'effets commerciaux	0	0
III.	Dettes représentées par un titre	81	89
	A. Bons et obligations en circulation	81	89
	B. Autres	0	0
IV.	Autres dettes	18.055	17.328
V.	Comptes de régularisation	36.779	5.506
VI.	Provisions et impôts différés	487	300
	A. Provisions pour risques et charges	487	300
	1. Pensions et obligations similaires	96	103
	2. Impôts	0	0
	3. Autres risques et charges	391	197
	B. Impôts différés	0	0
VII.	Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
VIII.	Dettes subordonnées	12.500	12.500
	CAPITAUX PROGRES	67.977	58.916
IX.	Capital	48.338	38.338
	A. Capital souscrit	48.338	38.338
	B. Capital non appelé	0	0
X.	Primes d'émission	3.087	3.087
XI.	Plus-values de réévaluation	0	0
XII.	Réserves	5.168	4.168
	A. Réserve légale	4.834	3.834
	B. Réserves indisponibles	0	0
	1. Pour actions propres	0	0
	2. Autres	0	0
	C. Réserves immunisées	51	51
	D. Réserves disponibles	283	283
XIII.	Bénéfice (Perte) reporté(e)	11.384	13.323
	TOTAL DU PASSIF	2.421.023	2.225.145

BILAN APRÈS REPARTITION		(€ 000)	
	POSTES HORS BILAN	2012	2011
I.	Passifs éventuels	0	0
	A. Acceptations non négociées	0	0
	B. Cautions à caractère de substitut de crédit	0	0
	C. Autres cautions	0	0
	D. Crédits documentaires	0	0
	E. Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
II.	Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	64.341	24.275
	A. Engagements fermes de mise à disposition de fonds	0	0
	B. Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières ou autres valeurs	59.348	18.074
	C. Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	4.993	6.201
	D. Engagements de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	0	0
	E. Engagements de rachat résultant de cessions rétrocessions imparfaites	0	0
III.	Valeurs confiées à l'établissement de crédit	3.311.819	2.874.737
	A. Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
	B. Dépôts à découvert et assimilés	3.311.819	2.874.737
IV.	A libérer sur actions et parts de sociétés	0	0

	COMPTE DE RÉSULTATS (PRÉSENTATION SOUS FORME DE LISTE)	2012	2011
I.	Intérêts et produits assimilés	59.625	57.746
	Dont : de titres à revenu fixe	47.498	52.283
II.	Intérêts et charges assimilées	-34.674	-31.884
IIII.	Revenus de titres à revenu variable	1.199	1.557
	A. D'actions, parts de société et autres titres à revenu variable	0	0
	B. De participations dans des entreprises liées	0	0
	C. De participations dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
	D. D'autres actions et parts de société constituant des immobilisations financières	1.199	1.557
IV.	Commissions perçues	17.539	22.054
	A. Courtages et commissions apparentées	16.713	21.220
	B. Rémunération de services de gestion, de conseil et de conservation	0	0
	C. Autres commissions perçues	826	834
V.	Commissions versées	-4.114	-4.217
VI.	Bénéfice (Perte) provenant d'opérations financières	2.229	-5.285
	A. Du change et du négoce de titres et autres instruments financiers	2.480	2.954
	B. De la réalisation de titres de placement	-251	-8.239
VII.	Frais généraux administratifs	-19.442	-20.146
	A. Rémunérations, charges sociales et pensions	9.193	8.404
	B. Autres frais administratifs	10.249	11.742

	COMPTE DE RÉSULTATS (PRÉSENTATION SOUS FORME DE LISTE)	2012	2011
VIII.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-1.177	-1.079
IX.	Réductions de valeur sur créances et provisions pour les postes ''I. Passifs éventuels'' et ''II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit'' du hors bilan : dotations (reprises)	161	-39
X.	Réductions de valeur sur le portefeuille de placements en obligations, actions et autres titres à revenu fixe ou variable : dotations (reprises)	-636	3.000
XI.	Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes « ''I. Passifs éventuels'' et ''II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit'' du hors bilan : utilisations (reprises)	16	21
XII.	Provisions pour risques et charges autres que ceux visés par les postes ''I. Passifs éventuels'' et ''II. Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit'' du hors bilan	-9	-84
XIII.	Prélèvement sur le (Dotation au) fonds pour risques bancaires généraux	0	0
XIV.	Autres produits d'exploitation	1.363	986
XV.	Autres charges d'exploitation	-4.150	-2.699
XVI.	Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	17.930	19.931
XVII.	Produits exceptionnels	250	35
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	33
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	8	2
	E. Autres produits exceptionnels	242	0
XVIII.	Charges exceptionnelles	-424	-126
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	217	0
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels : dotations (utilisations)	194	95
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	5	16
	E. Autres charges exceptionnelles	8	15
XIX.	Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	17.756	19.840
XIXbis.	A. Transfert aux impôts différés	0	0
	B. Prélèvements sur les impôts différés	0	0
XX.	Impôts sur le résultat	-5.378	-7.071
	A. Impôts	-5.385	-7.073
	B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	7	2
XXI.	Bénéfice (Perte) de l'exercice	12.378	12.769
XXII.	Transfert aux (Prélèvements sur les) réserves immunisées	0	0
XXIII.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12.378	12.769

	AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	2012	2011
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**25.701**	**25.039**
	A. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12.378	12.769
	B. Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	13.323	12.270
II.	**Prélèvements sur les capitaux propres**	**0**	**0**
	A. Sur le capital et les primes d'émission	0	0
	B. Sur les réserves	0	0
III.	**Affectations aux capitaux propres**	**1.000**	**1.000**
	A. Au capital et aux primes d'émission	0	0
	B. A la réserve légale	1.000	1.000
	C. Aux autres réserves	0	0
IV.	**Bénéfice (Perte) à reporte**	**11.384**	**13.323**
V.	**Intervention d'associés dans la perte**	**0**	**0**
VI.	**Bénéfice à distribuer**	**13.317**	**10.716**
	A. Rémunération du capital	13.317	10.716
	B. Administrateurs ou gérants	0	0
	C. Autres allocataires	0	0

“Dans un contexte ardu marqué par une glissade des taux, des marchés boursiers anémiés et une pression fiscale à son zénith, Keytrade Bank a pu maintenir en 2012 le cap de la croissance tout azimut.”

Comptes annuels consolidés (IFRS) [7]

BILAN CONSOLIDÉ	VALEUR COMPTABLE TOTALE	
ACTIFS (EUR)	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	395.989.117	46.555.434
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Actifs financiers disponibles à la vente	1.701.417.559	1.783.564.411
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	458.526.405	432.018.405
Dérivés, comptabilité de couverture		
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		
Immobilisations corporelles	2.334.811	2.336.843
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	1.583.772	982.419
Actifs d'impôts	3.736.790	4.795.806
Actifs d'impôts exigibles	2.320.368	1.139.731
Actifs d'impôts différés	1.416.422	3.656.075
Autres actifs	2.120.092	2.263.968
TOTAL ACTIFS	2.565.708.546	2.272.517.286

PASSIFS (EUR)	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts de banques centrales	33.378	0
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		
Passifs financiers évalués au coût amorti	2.364.400.655	2.172.154.640
Dépôts	2.346.196.694	2.155.439.103
d'établissements de crédit	4.810.547	48.768.701
d'établissements autres que de crédit	2.341.386.147	2.106.670.402
Titres de créance, y compris les obligations	82.466	90.014
Passifs subordonnés	12.500.000	12.568.541
Autres passifs financiers	5.621.495	4.056.982
Passifs financiers liés aux actifs transférés	10.006.398	10.031.808
Dérivés, comptabilité de couverture	7.926.955	6.807.456
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		
Provisions	515.541	314.805
Passifs d'impôts	28.723.285	636.048
Passifs d'impôts exigibles	417.855	631.272
Passifs d'impôts différés	28.305.430	4.776
Autres passifs	6.124.790	8.614.500
Capital social remboursable à vue (dont parts de coöpératives)		
TOTAL PASSIFS	2.417.731.002	2.198.559.257

7 | Présentation abrégée en normes belges des comptes de l'année 2012. Les comptes annuels complets, ainsi que l'attestation des réviseurs sont disponibles sur simple demande à info@keytradebank.com

BILAN CONSOLIDÉ	VALEUR COMPTABLE TOTALE	
FONDS PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES (EUR)	31/12/2012	31/12/2011
Capital émis		
Capital libéré	48.338.364	38.338.364
Capital non libéré qui a été appelé		
Primes d'émission	3.086.541	3.086.541
Autres fonds propres		
Composante de capitaux propres d'instruments financiers composés		
Autres		
Réserves de réévaluation (écarts de valorisation)		
Réserve de réévaluation d' immobilisations corporelles		
Réserve de réévaluation d'immobilisations incorporelles		
Réserve de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger (partie efficace)		
Réserve d'écarts de conversion de devises étrangères		
Réserve de couvertures des flux de trésorerie (partie efficace)		
Réserve de réévaluation de juste valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	54.813.390	-3.019.305
Liées à des actifs non courants ou des groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente		
Autres réserves de réévaluation		
Réserves (y compris les résultats non distribués)	24.736.842	26.494.910
Actions propres		
Résultat de l'exercice	16.895.026	8.958.244
Dividendes intérimaires		
Intérêts minoritaires	107.381	99.273
Réserves de réévaluation		
Autres		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES INTÉRÊTS MINORITAIRES	147.977.544	73.958.029
TOTAL DES PASSIFS, DES INTÉRÊTS MINORITAIRES ET DES CAPITAUX PROPRES	2.565.708.546	2.272.517.286

BILAN CONSOLIDÉ	VALEUR COMPTABLE TOTALE	
ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL (EUR)	31/12/2012	31/12/2011
Activités ordinaires		
Produits et charges financiers et opérationnels	48.041.107	44.665.737
Produits d'intérêts	61.745.093	60.134.839
Charges d'intérêts	-33.623.189	-31.550.488
Dividendes	4.910	68.530
Produits d'honoraires et de commissions	19.401.028	24.342.503
Charges d'honoraires et de commissions	-3.924.952	-4.502.289
Profits et pertes réalisé sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)		
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	-250.963	-8.239.031
Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	2.929.147	3.374.472
Profits et pertes en comptabilité de couverture	62.966	2.979
Ecarts de change (net)		
Profits et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	-5.971	-14.314
Autres produits opérationnels nets	1.703.038	1.048.536
Charges administratives	-25.456.664	-24.774.848
Dépenses de personnel	-9.835.678	-9.065.862
Dépenses générales et administratives	-15.620.986	-15.708.986
Amortissements	-1.252.952	-1.269.579
Immobilisations corporelles	-869.240	-912.566
Immeubles de placement		
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-383.712	-357.013
Provisions	-200.736	-48.162
Dépréciations	2.141.094	-3.969.993
Pertes de valeur sur actifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		
Actifs financiers évalués au coût		
Actifs financiers disponibles à la vente	2.201.376	-3.708.180
Prêts et créances (y compris contrats de location-financement)	60.282	-261.812
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	23.271.849	14.603.155
Charges d'impôts relatif au résultat des activités ordinaires	6.360.669	5.635.368
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, APRES IMPÔTS	16.911.180	8.967.787
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ABANDONNEES APRES IMPÔTS		
TOTAL DES PROFITS ET PERTES APRES IMPÔTS ET ACTIVITES ABANDONNEES ET AVANT INTERÊTS MINORITAIRES	16.911.180	8.967.787
Charge (produit) attribuable aux intérêts minoritaires		9.542
PROFIT OU PERTE (NET)	16.895.026	8.958.244

KEYTRADE BANK

omygod.be

Keytrade Bank nv-sa
Vorstlaan 100 Bd. du Souverain
B-1170 Brussels / B

www.keytradebank.com
info@keytradebank.com

tel. +32 (0)2/679 90 00
fax +32 (0)2/679 90 01

BIC KEYTBEBB
BTW/TVA BE 0464.034.340
RPR/RPM Brussels
FSMA 14 357

Editeur responsable: Patrick Boulin – Bd. du Souverain 100 – 1170 Bruxelles

Crelan